



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Institut de Recherche En Droit International et
Européen de la Sorbonne
IREDIÉS
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Institut de Recherche En Droit International et Européen de la Sorbonne**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	B	A	A	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne
Acronyme de l'unité :	IREDIÉS
Label demandé :	EA
N° actuel :	4536
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Jean-Marc SOREL
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Jean-Marc SOREL

Membres du comité d'experts

Président :	M. Michel BELANGER, Université Bordeaux 4
Experts :	M. Jean-Luc ALBERT, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, (représentant du CNU) M ^{me} Frédérique FERRAND, Université Lyon 3 M ^{me} Pascale IDOUX, Université Montpellier 1 M. Henri LABAYLE, Université de Pau et des pays de l'Adour M. Stéphane PIERRE-CAPS, Université de Lorraine, Nancy

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Louis-Augustin BARRIERE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Caroline MORICOT, Vice-Présidente de l'Université Paris 1



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

L'IREDIES est issu de la fusion de deux centres plus anciens -le Centre d'étude et de recherche en droit international (CERDIN) et le Centre de Recherche sur l'Union Européenne (CRUE) qui collaboraient déjà autour des inter-actions des problématiques européennes et internationales. Cette fusion avait pour objectif une meilleure visibilité internationale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans ce domaine de recherche. Elle est effective depuis septembre 2010.

Cette unité siège dans les locaux de l'Université Paris 1, 12, place du Panthéon à Paris.

Équipe de Direction :

Un directeur (M. Jean-Marc SOREL) et un directeur adjoint (M^{me} Laurence BURGORGUE-LARSEN)

Nomenclature AERES :

SHS2_1 Droit

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	22	21	21
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	-	-	-
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	-
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	-	-	-
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	-	-	-
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	?	-
TOTAL N1 à N6	25	21	21

Taux de producteurs	100 %
---------------------	-------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	119	
Thèses soutenues	66	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	-	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	16	16



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'IREDIES est une unité de recherche de premier plan, confirmant les résultats de l'évaluation précédente, qui est parvenue à intégrer la fusion dont elle résulte. Elle investit en parallèle trois champs de recherche à la fois convergents et autonomes en s'appuyant sur des enseignants-chercheurs au niveau individuel remarquable. Sa production scientifique est à la fois constante sur le plan quantitatif (33 volumes publiés, 491 publications revendiquées), de grande qualité et valorisée avec intelligence grâce à une politique de tenue et de suivi de collections scientifiques qui font sa marque de fabrique.

Son positionnement géographique et scientifique sert le rôle central qu'elle joue dans le champ de la recherche en droit international (direction de revues, expertise, relations avec l'environnement). Elle consacre une part considérable de ses moyens à diffuser en langue anglaise les apports de la doctrine française et à représenter l'essentiel de la recherche française en droit international au plan externe.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le dispositif de la recherche à l'Université Paris I interdit une réalisation complète des ambitions du projet scientifique de l'unité. Celle-ci est coupée des deux prolongements naturels de son objet : le droit international privé et l'essentiel du droit matériel de l'Union sont rattachés à d'autres structures.

Les moyens matériels alloués par sa tutelle à l'IREDIES, s'ils sont conséquents, ne paraissent pas à la hauteur de l'ambition affichée ; il n'existe pas de soutien particulier à la politique de traduction.

Le manque chronique de personnel administratif (une seule titulaire) qui empêche le développement de projets d'envergure.

Les remarques de l'évaluation précédente concernant les moyens humains et leur pérennité ne semblent pas avoir été prises en compte par l'Université.

Recommandations :

Il faudrait :

- impulser une politique volontariste en matière d'Habilitation à diriger des recherches ;
- amener la branche européenne de l'équipe au même niveau de réalisations que son pôle international ;
- s'inscrire dans une politique de réseau plus affirmée.

Un soutien particulier à sa politique de traduction, au cœur du projet scientifique de l'unité, devrait être assuré par l'Université pour en accroître le rayonnement, cette unité étant reconnue au plan international.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Une production scientifique de très grande qualité, sans équivalent dans le monde académique français dans le champ disciplinaire du droit international public, fait de l'IREDIÉS un lieu d'excellence du droit international public en France : collection « Cahiers internationaux » (5 volumes) ; collection « Cahiers européens » (4 volumes) ; collection « Doctrine(s) » (7 volumes) ; collection « French Studies in International Law » (4 volumes) ; collection « Contentieux international », (1 volume) ; collection « Perspectives internationales » (2 volumes) ; collection « Publications de l'IREDIÉS » (4) volumes ; 6 volumes hors collection.

La politique scientifique est structurée autour d'axes de recherche identifiés qui se conjuguent avec une volonté de transversalité bienvenue (colloque et publication sur les interactions normatives). Le droit des organisations internationales, les droits fondamentaux et la justice en Europe, le droit économique international et européen sont mis en avant par l'unité comme thèmes de travail. Ils sont validés par le bilan au point de continuer à structurer le projet.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

A partir d'individualités reconnues internationalement et nationalement dans leur secteur de compétences, l'IREDIÉS a construit une politique scientifique solidement fondée sur une stratégie de publications et de direction de collections qui assurent sa visibilité et son attractivité.

Classique est sa stratégie de colloques et journées d'études dont certaines manifestations sont tout à fait remarquables (Murs et droit international). Par ailleurs, l'IREDIÉS a participé sur la période considérée à un projet ANR et deux projets de recherche européens (projet Transatlantic, projet Atlas) l'IREDIÉS étant coordinateur principal de l'un d'eux (projet Atlas).

Ses membres dirigent ou animent les comités de rédaction de certaines des revues les plus réputées en matière internationale (Annuaire français de droit international -AFDI-, Revue générale de droit international public -RGDIP-) ou européenne (Europe, Revue trimestrielle de droit européen -RTDE-). L'emploi de la langue anglaise n'y est pas proscrit comme dans nombre d'universités françaises, bien au contraire puisqu'il est un enjeu de diffusion. En volume (14 colloques et journées d'études, 33 ouvrages publiés par l'Unité) comme en qualité, ce rayonnement n'est pas contestable.

L'IREDIÉS tient aussi un site internet sur lequel figurent notamment ses activités, ses projets de recherche, ses publications ainsi que des contributions de ses membres accessibles en ligne.

Son potentiel scientifique donne à l'IREDIÉS toutes marges de développement en matière européenne, un peu en retrait collectivement de l'axe international.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

L'IREDIÉS entretient de nombreux partenariats à la hauteur de la réputation de son université de rattachement (OCDE, réseaux de jeunes chercheurs) mais devrait néanmoins chercher à les institutionnaliser davantage. Il tient une place éminente dans l'activité de certaines sociétés savantes.

L'IREDIÉS contribue à valoriser son expertise au plan international (projet ATLAS financé par l'Union européenne, dossier ANR). Certains programmes ont permis la rédaction de rapports et d'un code de conduite destinés aux acteurs des conflits armés.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

L'unité a perdu 8 de ses membres durant le contrat pour enregistrer 6 arrivées (4 PR, 2 MC). Un directeur et un directeur adjoint administrent l'unité et il est fait état d'un Conseil réunissant plus ou moins formellement les enseignants-chercheurs et le personnel administratif qui se réunit au moins deux fois par an.

Issu d'un regroupement d'équipes, l'IREDIÉS est organisé de manière fédérative c'est-à-dire souplement autour de trois axes de travail majeurs regroupant les enseignants chercheurs : théorie, justice et droits fondamentaux, (8 EC), droit des organisations internationales et européennes (6 EC), droit économique international et européen (9 EC).



L'existence d'un site internet permet une meilleure circulation de l'information. En outre, la création d'une plateforme numérique pour permettre les échanges relatifs à un projet collectif de publication (traité de droit des organisations internationales) contribue à la vie de l'unité.

Cependant, le comité a constaté que l'IREDIES était à l'étroit dans ses locaux, ce qui ne facilite pas la vie de l'unité ; il a également remarqué le désengagement d'une partie des MCF de la politique de recherche, phénomène courant dans les universités parisiennes. Un accompagnement des MCF vers leur soutenance de HDR pourrait permettre, au moins en partie, de remédier à cette « désimplication ».

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

Si la production doctorale de cette unité (rattachée à l'ED Droit international et européen -ED 283-) peut paraître en baisse au regard du précédent contrat, elle est néanmoins d'une qualité indiscutable au vu des résultats obtenus tant au concours d'agrégation de droit public qu'à la qualification aux fonctions de maître de conférences. Il faut, ainsi, souligner que 119 thèses sont en cours et que 66 thèses et 1 habilitation à diriger des recherches (HDR) ont été soutenues lors du précédent contrat, ce qui révèle une belle activité doctorale pour une unité dont 16 membres sont HDR.

L'animation de la formation doctorale est prise en compte de manière spécifique et la rencontre avec les doctorants confirme son sérieux et sa qualité (groupe de travail en droit économique réunissant plusieurs fois par an les enseignants-chercheurs, les doctorants ainsi que les étudiants intéressés).

Les doctorants sont associés à une rubrique bibliographique (Revue concurrence).

S'agissant des étudiants de master (master 2 recherche de droit international, master 2 droit des organisations internationales), ils sont sensibilisés à l'un des thèmes de recherche majeurs de l'IREDIES, le droit des organisations internationales dans le cadre de leurs cours.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Le projet de l'IREDIES est organisé autour de trois axes si l'on met à part le colloque international sur la souveraineté budgétaire des Etats co-organisé avec le Centre de droit international de Nanterre qui s'est tenu en décembre 2012 et qui présenté comme un axe dans le projet de l'unité.

Le premier axe « Théorie, justice et droits fondamentaux » est très large et il englobe plusieurs thèmes d'action : poursuite du travail de traduction des œuvres d'internationalistes français en anglais et d'auteurs écrivant en langue anglaise en français ; poursuite des journées d'études Saisie par les juges en Europe, poursuite des journées du contentieux, participation au groupe de recherche CNRS « Réseau universitaire européen « Droit de l'espace de liberté sécurité justice », achèvement du projet Atlas, participation au Projet Alfa financé par la commission européenne, dont le thème est « droits humains et enseignement supérieur », ce projet associant deux universités européennes et sept universités latino-américaines.

Le deuxième axe « Droit des organisations internationales et européennes » comprend le projet de publication d'un Traité de droit des organisations internationales, l'organisation de journées d'études sur les questions agricoles.

Le troisième axe comprend la poursuite de la participation de l'unité à une rubrique « Bibliographies », l'organisation d'un colloque sur la responsabilité internationale des entreprises et une recherche sur le droit des investissements internationaux.

Il ressort de ce projet que la stratégie de l'IREDIES se situe dans une logique de continuité scientifique comme organisationnelle. En effet, le cadre matériel et financier qui lui est imparti le bride et explique peut-être cette continuité.



4 • Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : 17 janvier 2013 à 11h30

Fin : 18 janvier 2013 à 18h00

Lieu de la visite :

Institution : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Adresse : 12, place du Panthéon, salle 301

Locaux spécifiques visités : locaux de l'IREDIES

Déroulement ou programme de visite :

Les rencontres avec les membres de l'IREDIES se sont déroulées dans le cadre de la visite de plusieurs unités de recherche de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui ont eu lieu les 17 et 18 janvier 2013.

S'agissant de l'IREDIES, la visite a débuté le 17 janvier par une réunion à huis clos du comité (11h30-13h00) qui a été suivie par un déjeuner avec le directeur et le directeur-adjoint (13h00-14h15). Le comité a ensuite rencontré (14h20-16h30) le Directeur de l'IREDIES, M. Jean-Marc SOREL, le directeur adjoint M^{me} Laurence BURGORGUE-LARSEN ainsi qu'un nombre important de membres de l'unité. Il a d'abord été fait une présentation vivante et dynamique de l'unité par le directeur et les responsables des différents thèmes de recherche. Puis un dialogue constructif sous forme de questions et de réponses s'est ensuite instauré entre les membres du comité et ceux de l'Institut. Une deuxième rencontre (16h30-17h00), effectuée à huis clos, a permis de recueillir les impressions de plusieurs doctorants de l'unité. Puis le comité a auditionné la représentante de la tutelle, M^{me} la vice-Présidente Caroline MORICOT (17h00-17h45), qui a exposé la politique de recherche de l'Université Paris 1 et précisé la place de l'IREDIES dans celle-ci, en insistant sur le manque de moyens financiers et de locaux de l'Université Paris 1 ainsi que sur les perspectives offertes par l'ouverture de nouveaux sites.

Points particuliers à mentionner :

M. Stéphane PIERRE-CAPS, président pressenti du comité n'a pu être présent le jour de la visite.



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

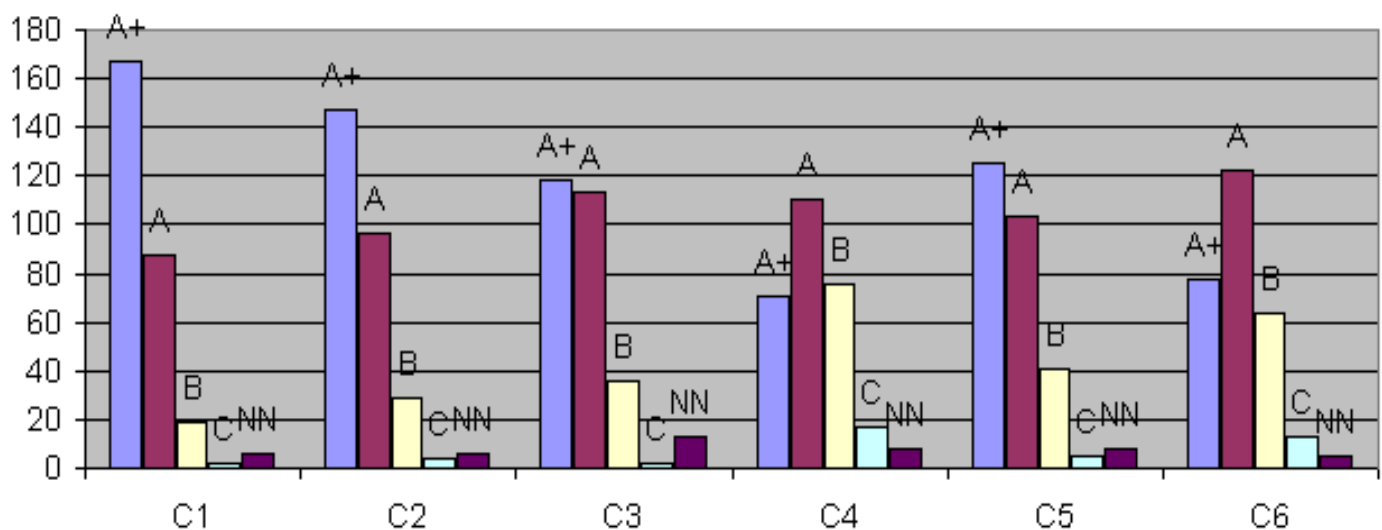
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



Paris, le 25 avril 2013

DIREVAL
SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLAUDES

Directeur de la section des unités de recherche
de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

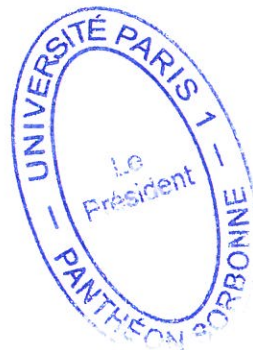
Nos Réf. : IG/PLBC/2013/N° 391

Objet : Réponse au rapport du comité de visite EA 4536 - IREDIES

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts lors de la visite AERES de l'Institut de Recherche en Droit International et européen de la Sorbonne (EA 4536) le 18 Janvier 2013. Au nom de l'unité, elle remercie le comité de visite pour la qualité de son travail et la pertinence des observations détaillées et des recommandations contenues dans le rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Philippe BOUTRY